

Centre National de la Propriété Forestière Délégation Hauts-de-France-Normandie

Lettre N° 16 - Juillet 2022



Edito

A 8,6 milliards d'euros, le déficit de la filière forêt bois reste à des niveaux très élevés puisqu'il représente 10 % du déficit de notre balance commerciale, et ce, depuis des décennies malgré toutes les tentatives pour tenter de le réduire. La moitié de ce déficit résulte des échanges avec l'Allemagne, l'Italie et la Chine et concerne d'abord les meubles et les sièges, suivi par le papier et les cartons avec les mêmes pays sauf la Chine, remplacée par l'Espagne. Seule (maigre) consolation, nous sommes excédentaires sur les ouvrages en tonnellerie. L'exportation de bois ronds a connu une forte augmentation mais il serait préférable que ces bois soient transformés chez nous pour en récupérer la plus-value des produits bois transformés.

On pourrait également ainsi réduire la tension qui sévit sur les produits connexes de scierie : on sait que la sciure et les copeaux issus du sciage représentent environ 50 % du volume de bois initial. Ces produits étaient autrefois majoritairement destinés aux industries des pâtes et panneaux, mais celles-ci n'occupent plus qu'un gros quart du tonnage. L'essentiel est aujourd'hui destiné au bois énergie, dont le pellet avec des prix moyens en augmentation de 34 % sur les 10 derniers mois. Avec une consommation de 2,4 millions de tonnes en 2021 (+ 26% sur un an) partie de 50 000 tonnes en 2005, le pellet est désormais installé dans le paysage énergétique français comme source majeure d'énergie renouvelable : il permet de réduire notablement la facture énergétique des foyers qui utilisent l'électricité ou le fuel, mais pour combien de temps car les prix des pellets sont indexés sur ceux du gaz !

Plus on transformera de bois sur notre territoire, plus on pourra en valoriser les produits connexes dans la filière énergétique et donc améliorer le bilan carbone de tous les segments de la filière forêt bois et des industries et commerces associés.

Bonne lecture de cette lettre et bel été.

DERNIERES ACTUALITES

Elections du Conseil de Centre du CNPF : vérifiez votre inscription sur les projets de listes électorales !

Le CNPF renouvelle les conseillers de ses délégations régionales au 1er trimestre 2023. Ces élections sont très importantes pour la forêt privée puisqu'elles permettent d'élire des représentants des propriétaires forestiers de chaque département au sein des délégations régionales du CNPF.

Propriétaires forestiers, vous pouvez vérifier en ligne votre inscription sur les listes électorales. Il vous suffit de saisir la commune où vous avez le plus de surface de parcelles boisées et votre identité [sur le site du CNPF](#).

Du 1er juillet au 10 septembre 2022, toute personne remplissant les conditions d'inscription sur la liste électorale ou habilitée à représenter une personne morale ou une indivision remplissant ces conditions dans le département peut faire une réclamation tendant :

- à inscrire un électeur omis,
- à radier un électeur inscrit à tort,
- ou à rectifier d'autres erreurs sur les projets de listes en fournissant les documents prévus à l'article R.321-49.

Cette **réclamation écrite** doit être envoyée en **recommandé avec AR** à la délégation régionale du CNPF concernée. Celle-ci peut exiger des intéressés toute pièce de nature à justifier de leur qualité pour être inscrit sur la liste électorale.

Une étude sur les potentialités du Pin sylvestre et du Pin laricio de Corse en Normandie

Depuis début juin, le CNPF Hauts-de-France - Normandie a lancé la phase terrain d'une étude visant à mieux connaître les potentialités de ces 2 essences dans notre région (fertilité, état sanitaire).

Les objectifs à terme sont de déterminer si les guides de sylviculture développés dans les années 90 pour ces pins sont encore adaptés, alors que le changement climatique et l'émergence de problèmes sanitaires peuvent entraîner des modifications de productivité, et de proposer un outil de diagnostic simple sur l'urgence d'éclaircir ou non les peuplements concernés.

Des données relativement simples (inventaire des tiges sur une placette de 13,80 m de rayon, mesure de hauteur, diagnostic de la station forestière) ont déjà été relevées dans des parcelles appartenant à plusieurs dizaines de propriétaires volontaires. Si vous avez été contactés par Alexandre NOLLET dans le cadre de cette étude (dont les résultats seront diffusés en 2023), nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil !

10 principes pour une stratégie climat d'entreprise ambitieuse

Le service C+for - Forêt & carbone du CNPF, concepteur de projets Label Bas Carbone sur-mesure, a participé à la construction collective des 10 principes pour une stratégie climat d'entreprise ambitieuse.

Un travail unique en son genre, qui a abouti à une position commune de la majorité des cabinets, bureaux d'études, et porteurs de projets sur les questions de contribution au net zéro planétaire.

Les signataires appellent toutes les organisations, quels que soient leur taille et leur secteur, à les mettre en pratique pour construire une stratégie climat à la hauteur des enjeux.

[En savoir plus](#)

Mesures forestières sur l'année 2022 en Normandie

Le dernier appel à projets 2022 pour les dispositifs cofinancés par la Région et/ou l'Etat dans le cadre des Programmes de Développement Rural est en cours et s'achèvera le 15 septembre 2022. Il concerne notamment :

- [l'amélioration de la desserte forestière](#)
 - [le renouvellement des peuplements en impasse sylvicole ou à faible valeur économique.](#)
-

Pour aller plus loin

Vous pouvez consulter les sites internet suivants :

Le site de [la Délégation Hauts-de-France - Normandie](#) du CNPF

Le site national du [CNPF](#) ;

La [Forêt bouge](#), plateforme de services mise à disposition de tous les propriétaires forestiers ;

[Chalfrax](#) transmet les résultats conduits par différents partenaires de ce dossier sur la Chalarose du Frêne ;

Le site national de [formation](#) des propriétaires forestiers propose plusieurs ressources pour différents niveaux. De nouvelles ressources ont été ajoutées sur la TVA, la transmission du patrimoine, le statut des chemins forestiers ;

Le site de la [Coopérative Nord Seine Forêt Aménagement/Approvisionnement](#) ;

Le site de la [Coopérative Alliance Forêts Bois](#) ;

Le site des [Experts Forestiers de France](#) ;

Le site du [Conseil National de l'Expertise Foncière Agricole et Forestière](#) ;

Le site des [techniciens forestiers indépendants](#) ;

Le site de [Fibois Normandie](#), interprofession de la filière forêt-bois normande ;

Le site de la [DRAAF de Normandie](#) ;

Le site de la [Région Normandie](#) ;

Le site du [Syndicat des Forestiers privés du Calvados et de la Manche](#)

Le site du [Syndicat des Forestiers privés de Seine-Maritime](#) ;

Le site du [Syndicat des Forestiers privés de l'Orne](#) ;

Le site du [Syndicat des Forestiers privés de l'Eure](#) ;

Le site de la [forêt privée française](#) ;

Le site de [l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie](#).



Réunions organisées par le CNPF en Normandie

Consultez régulièrement la [rubrique Agenda](#) de notre site internet, qui récapitule les réunions à venir.

Les invitations avec lieu et heure du rendez-vous, programme et plan d'accès y sont disponibles environ 3 semaines avant la date de la réunion.

Dates des prochaines réunions :

- vendredi 2 septembre 2022 près de Mortain (50) : "Préserver ses sols dans sa gestion forestière"
- mardi 6 septembre près du massif d'Ecouves (61) : "Biodiversité ordinaire et gestion forestière"

Les formations de l'IDF

Les stages IDF sont des stages de formation professionnelle, payants, d'une durée de 2 à 4 jours. Ils permettent d'approfondir et de mettre à jour ses connaissances sur des sujets précis. Ils sont destinés aux salariés et travailleurs indépendants des structures professionnelles.

Ces formations sont également ouvertes aux propriétaires forestiers, notamment les sylviculteurs qui ont déjà participé à un FOGEFOR, ou qui disposent d'une bonne pratique technique.

[Cliquez ici pour en savoir plus et consulter le catalogue de formations](#)

Autres évènements

Des journées sur la filière forêt-bois seront organisées par la Métropole Rouen Normandie et l'ONF les 21 et 22 octobre 2022 près de la forêt de Roumare (76).

Différents sujets seront abordés (les différentes étapes d'une coupe, la valorisation ultra courte de produits forestiers, l'impact du changement climatique sur les arbres, le respect des sols) et ponctués de démonstrations comme l'intervention d'une scierie mobile.

Un webinaire intitulé "Quelle mise en œuvre de la directive dite "RED II" liée à la durabilité du bois énergie en France " se tiendra le mercredi 13 juillet de 9h à 10h.

A destination des professionnels de la filière (producteurs/fournisseurs de bois énergie, bureaux d'études, animateurs bois énergie, énergéticiens, maîtres d'ouvrage,...), ses objectifs sont :

- préciser les principaux acteurs concernés pour cette nouvelle réglementation : fournisseurs de biomasse, énergéticiens, industriels...

- expliciter les impacts, notamment les justificatifs à produire et à transmettre par les acteurs de la filière pour répondre aux exigences RED II
- clarifier les prochaines étapes liées à la mise en œuvre de cette réglementation (période transitoire, validation des schémas de certification)

Inscription gratuite avant le mardi 12 juillet à 18h via [le lien suivant](#).

Les informations à découvrir



L'adaptation des chênes au changement climatique semble plus rapide que l'on pensait

Les conclusions d'une étude internationale conduite sur 3 forêts françaises au cours des 3 derniers siècles incitent à raccourcir les cycles de production et à favoriser la régénération naturelle pour une adaptation plus rapide des peuplements. Les variations observées dans le génome des arbres les plus vieux issus de la période froide du « Petit âge glaciaire » sont très différentes des jeunes arbres issus de la période anthropocène. L'INRAe explique que la forte pression de sélection ayant entraîné l'élimination de 95 % des sujets issus de la régénération constitue l'explication la plus plausible.

Source : La Forêt privée N°384

Un arbre n'est pas un individu.

Une étude réalisée par l'INRAe et complétée depuis par des chercheurs chinois met en évidence la mosaïque génétique au sein d'un même arbre : sur un pêcher par exemple, les racines mutent 8 fois plus vite que les branches. Un arbre met donc en place des systèmes de mutations et épimutations pour les transmettre ensuite à leurs descendants. Un arbre est donc à lui seul une colonie, ce qui remet en cause la notion d'individu.

Une fiche sur les éléments de reconnaissance des principaux chênes indigènes

Publiée par l'association suisse Pro Quercus, elle est en téléchargement sur [leur site](#).

La végétation arbustive est impactée par les essences de la canopée.

Une étude a été conduite en Pologne sur 3 essences introduites : le Robinier, le Chêne d'Amérique et le Prunus serotina. Les semis de Prunus serotina dominent tandis que sous le robinier, la strate arbustive est davantage développée que sous le Chêne rouge d'Amérique.

Source Forêt mail N°189



 énergie

[Voir l'Edito](#)



 transformation et marché du bois

Lancement de la plateforme Boursabois

A l'occasion du Carrefour International du Bois, la FNB a lancé la plateforme [Boursabois](#) dont l'objectif est de mettre en relation les vendeurs de bois et les entreprises souhaitant en acheter.

Prix des bois

L'indicateur du prix des bois sur pied en forêt privée, de l'Observatoire économique France Bois Forêt est à découvrir [ici](#).

Les prix des bois n'en finissent plus de poursuivre leur progression. C'est une bonne nouvelle pour les propriétaires forestiers. Pour les transformateurs, cette augmentation rapide perturbe et fragilise le modèle économique sur lequel ils ont bâti les projections et simulations. Pour autant, à quelques rares exceptions, le prix du bois n'occupe qu'une part assez faible des produits finis : c'est d'abord et surtout la main d'œuvre et les marges commerciales qui représentent la plus grosse part du coût final. Le client final peut être tenté par l'utilisation de produits où le bois n'est pas ou peu présent comme les parquets stratifiés, mais les énergies fossiles dont ils sont en partie issus ont aussi beaucoup augmenté.

Peu d'impact de la guerre menée par la Russie vis-à-vis du commerce du bois en France selon l'Observatoire économique France Bois Forêt car notre pays est un partenaire mineur de la Russie et de l'Ukraine pour le commerce du bois. Les prix des sciages résineux risquent cependant d'augmenter en Europe en raison de la volatilité de ce segment du marché du bois. On enregistre d'ailleurs des prix de l'Epicéa supérieurs à 100 € / m³.

Source France Bois Forêt

Sur une année, le prix moyen des bois, toutes essences confondues, atteint 81 € /m³, contre 61 € en 2020.

Source France Bois Forêt

Vente de bois

- La vente ONF de Bourgogne Franche-Comté du 17 mars proposait quelque 14 000 m³ de bois abattus façonnés débardés dont plus de 50 % de chênes, 30 % de hêtres et le reste en frênes. La hausse du chêne est estimée à plus de 50 % sur un an, le frêne et le hêtre autour de 30 %.

Source *Le Bois international*

- La vente d'arbres d'exception organisée conjointement par l'ONF de Metz depuis 1994 et désormais les services frontaliers des pays voisins (Luxembourg, Allemagne, Belgique) proposait, côté français, près de 350 m³ de chêne (90% du volume), avec des petits lots d'autres essences feuillues (Érable, sycomore, Alisier torminal, Merisier, Frêne, Orme, Charme). Le prix moyen unitaire a atteint 1 300 € par m³ pour le chêne dont un arbre de plus de 6 m³ adjudgé à 3 280 €/m³ et un autre (côté belge) à 3 469 € / m³. Les trancheurs allemands ont raflé 65 % du volume et les tonneliers français 30%.

Source *La Forêt privée N°385*



Portrait de la Processionnaire du Chêne

Un « portrait » de la Processionnaire du chêne a été dressé par le Département de la Santé des Forêts (DSF) et l'INRAe.

A lire [ici](#).

Progression de la maladie de la Suie sur les érables

La maladie de la Suie de l'érable semble progresser à la faveur des changements climatiques car le champignon responsable prospère entre 25 et 30°C. Des individus génétiquement résistants ont cependant été identifiés dans le land de Thuringe en Allemagne où une étude a été conduite.

Source *Forêt mail N°194*



Une nouvelle version de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP)

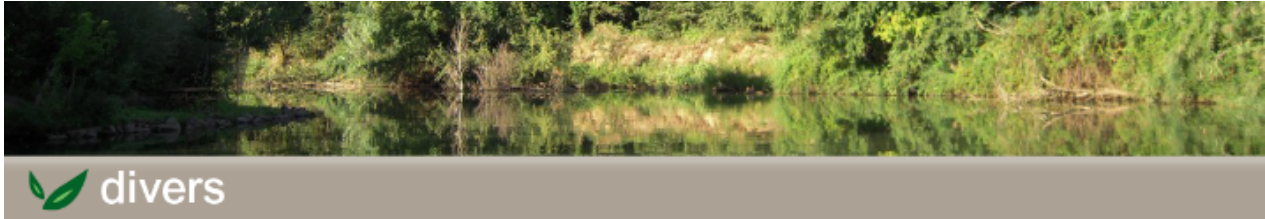
L'IBP est un outil de diagnostic de la capacité d'accueil de la biodiversité ordinaire en forêt, développé par le CNPF depuis 2008. En évolution constante, sa dernière version est disponible [ici](#).

Feux de forêts : sensibiliser et agir à l'approche de l'été

Période estivale est synonyme d'augmentation des risques incendie pour nos massifs, et la Normandie n'est pas épargnée comme l'ont montré plusieurs cas récents en Seine-Maritime et dans l'Eure. Pour contrer ce danger, la gestion forestière demeure un rempart majeur permettant d'éviter des zones d'embroussaillage et de faciliter l'accès des pompiers aux feux grâce à des voies dégagées.

Lire l'[Edito du directeur général de Fransylva](#)

Des mesures sont également prises par l'[ONF en Normandie](#)



Gendarmerie et forestiers contre le vandalisme

Le Ministère de l'intérieur a édité un flyer présentant les mesures à prendre pour lutter contre les atteintes à la filière forêt-bois.

A lire [ici](#)

Un peu de lecture



Forêt Entreprise

N°262 avec un dossier consacré au renouvellement des peuplements en Hauts-de-France.

Abonnez-vous



Catalogue
PUBLICATIONS 2022
Institut pour le développement forestier
Service R&D du Centre national de la propriété forestière

Le catalogue 2022 des publications de l'IDF est paru.

Lire

Un peu de lecture



Forêts de France

N° 654 avec un dossier consacré aux perspectives de nos forêts à horizon 2030.

Abonnez-vous

Des vidéos

La futaie régulière de chêne inscrite à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel

A visionner [ici](#)

Le système racinaire d'un chêne

A visionner [ici](#)

Centre National de la Propriété Forestière
Délégation Hauts-de-France-Normandie
Site Normandie : 125 avenue Edmund Halley - CS 80004
76801 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY Cedex
normandie@cnpf.fr - 02 35 12 25 80



Cette lettre électronique vous a été adressée par la délégation Hauts-de-France-Normandie du Centre National de la Propriété Forestière, grâce au soutien financier de la Région Normandie.



RÉGION
NORMANDIE

Vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information électronique ?
Pour vous désabonner, [cliquez ici](#).

Conformément à la législation en vigueur relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données à caractère personnel le concernant. Il bénéficie, en outre, de la possibilité de limiter ou de s'opposer au traitement qui le concerne. Il dispose, de plus, du droit à la portabilité des données à caractère personnel le concernant. Pour toute remarque ou information, contacter : dpo@cnpf.fr